

solennelle, si le gouvernement français frappait l'Eglise. Des surprises sont probables.

FRANCE.—Les cardinaux français viennent d'adresser à Léon XIII, au nom de tout le clergé français et pour le remercier de son encyclique du 8 septembre, l'adresse suivante :

TRÈS SAINT-PÈRE,

L'Encyclique du 8 septembre, adressée à l'épiscopat et au clergé de France, est un nouvel et éclatant témoignage de la constante et très affectueuse sollicitude de Votre Sainteté pour notre pays.

Nous avons le devoir de Lui en exprimer notre profonde gratitude et nous venons déposer à ses pieds l'hommage des sentiments provoqués par cet acte dans les cœurs de tous les évêques et de tous les prêtres de cette Eglise de France, si honorés de recevoir du Vicaire de Jésus-Christ, avec de tels encouragements, les conseils les plus adaptés aux nécessités de leur ministère dans les circonstances actuelles.

Les cardinaux français se tiennent pour assurés d'être les fidèles interprètes de leurs collègues de l'épiscopat et de tous les prêtres qui travaillent sous leur direction à faire l'œuvre de Dieu dans leur patrie, s'ils donnent à Votre Auguste Paternité l'assurance que, après avoir reçu avec le plus filial respect les enseignements contenus dans l'Encyclique du 8 septembre, ils les méditeront avec l'attention la plus sérieuse et s'efforceront de les mettre en pratique avec un zèle infatigable.

La Lettre Pontificale leur apporte le résumé lumineux et substantiel de la doctrine des Saints, des Pères et des Docteurs de l'Eglise, des Papes et des Conciles, sur l'éminente dignité du sacerdoce, et sur la perfection à laquelle les ministres du sanctuaire doivent tendre par un continuel effort.

Ils y trouvent également les règles de conduite les mieux appropriées aux difficultés de l'heure présente.

Elle leur indique le secret de concilier avec les initiatives opportunes et courageuses la prudence, la mesure, la discrétion, sans lesquelles les intentions les meilleures sont stériles pour le bien, ou même funestes aux causes qu'elles prétendent servir.

Enfin, elle leur rappelle que ni les vicissitudes de l'histoire, ni les transformations sociales, ni les besoins particuliers de tel ou tel siècle, ne sauraient jamais prévaloir contre l'obligation qui nous est imposée, si nous voulons coopérer efficacement au règne de Jésus-Christ, sauver les âmes qui nous sont confiées, être utiles en même temps à l'Eglise et à notre pays, de parler, d'agir, de nous comporter toujours et partout comme des hommes de Dieu.

Avec l'expression de notre religieuse reconnaissance pour le nouveau et signalé bienfait dont l'Eglise de France est redevable à Votre Sainteté, et la priant humblement d'envoyer encore à notre patrie, à nos diocèses, à nous-mêmes sa paternelle Bénédiction, nous nous disons